



# CHARTRE ENVIRONNEMENT PROPRETE

## Les outils à mettre en place – Manifestations nationales

### 1- Afficher le texte de la Charte

Le document est téléchargeable

### 2- Mettre en place le tri sélectif sur le terrain et les abords

Les supports fournis sont prévus pour des sacs-poubelles de 50 litres.

Nous suggérons d'utiliser des sacs translucides pour les déchets recyclables et des sacs noirs ou gris pour les autres déchets.

Les filières de retraitement variant d'un lieu à un autre, nous vous fournissons un fond d'affichette que vous pourrez compléter en indiquant le type de déchets à mettre dans chacune des poubelles.

### 3- Proposer aux participants de s'engager

Au passage au greffe, proposez aux archers de s'engager (pour les compétitions par équipe, le coach s'engage pour toute l'équipe) en signant la feuille d'engagement à respecter les termes de la Charte.

### 4- Marquer l'engagement du participant

Remettez aux participants signataires de la charte un autocollant à mettre de façon visible sur son dossard, ou collez-les vous-même en remettant le dossard à la personne (pour les compétitions par équipe, remettez les autocollants au coach ou collez-les sur chacun des dossards de l'équipe signataire).

## Les documents fournis ou à télécharger

sur [www.fft.fr](http://www.fft.fr) rubrique Les clubs – organiser une compétition

lien direct : <http://www.evenements-sportifs.com/fft-fr/centre-43.htm>

Texte de la Charte

**CHARTRE ENVIRONNEMENT PROPRETE**

**ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS**

Les participants consentent aux actions de l'Union Française de Tir à l'Arc (FFT) en faveur de l'environnement et du développement durable, et respectent les principes suivants relatifs à la manifestation, à la manifestation sportive, à l'organisation de la compétition.

**NE RIEN JETER PAR TERRE ET NE PAS LASSER TRAVERSER DE CARTONNIER SUR LE TERRAIN ET AUX ENVIRONS DU SITE DE LA MANIFESTATION**

METTRE LES DECHETS DANS LES POUILLERES EN RESPECTANT LES CONSIGNES DE COLLECTE SELECTIVE

RAMASSER LES BOUTELLES VIDEES OU DETRITES EN QUITTANT LE TERRAIN

**ENGAGEMENT DE LA FFTA, DES CLUBS ET DES ORGANES DECENTRÉS DE LA FFTA**

La Fédération, la Direction Technique Nationale, les Ligues, les Clubs Régionaux, les Clubs Départementaux et les Clubs locaux ont des devoirs et des responsabilités, s'engagent à faire des actions auprès de leurs licenciés, en collaboration avec les clubs, pour :

**COMMUNIQUER SUR LES TERMES DE LA PRESENTE CHARTRE**

FAIRE LE NECESSAIRE POUR QUE LEURS ARCHERS ET CHASSES S'Y CONFORMENT

**ENGAGEMENT DE L'ORGANISATEUR DE LA MANIFESTATION**

L'organisateur de la manifestation est en place les responsabilités pour faire respecter les règles de bonne conduite en matière de développement durable et s'inscrit dans une démarche globale et engagée. Il :

**UTILISER DE PREFERENCE DES PRODUITS BIEN DE LA FILIERE ECO-CITROINABLE**

METTRE EN PLACE UN SYSTEME DE COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS

Feuille d'engagement des participants

**CHARTRE ENVIRONNEMENT PROPRETE**

**ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS**


Affichette à compléter tri des déchets

**CHARTRE ENVIRONNEMENT PROPRETE**

**Faites le bon geste, triez vos déchets !**

**Déchets recyclables :**

**Autres déchets :**

**Visiez juste pour l'environnement !**

Planches d'autocollants

A grid of 100 small FFTA logos arranged in 10 rows and 10 columns.